

# Inquiétude et incertitudes sur l'impact des futures pertes de la Banque nationale

Le gouverneur de la BNB Pierre Wunsch (à gauche du Premier ministre) n'a pas voulu répondre aux questions des parlementaires.

**Vif débat ce mercredi, au Parlement, après le "profit warning" de la BNB.**

La semaine dernière, la Banque nationale a sorti un avertissement sur résultat (*profit warning*) qui n'a pas seulement eu un effet désastreux sur le cours de bourse (-45% en sept jours). Il a suscité un vif débat en commission des Finances ce mercredi où plusieurs parlementaires se sont inquiétés de l'impact sur les finances publiques belges (lire ci-contre). Voyons pourquoi il s'agit d'un *profit warning* controversé.

## Pourquoi la BNB doit-elle communiquer?

La Banque nationale est une société cotée dont 50% du capital est dans les mains de l'Etat belge, le solde des 50% étant détenu par des actionnaires privés. Elle doit donc se conformer aux obligations des sociétés cotées en matière d'info financière.

La BNB n'est toutefois pas comme une autre société cotée. En plus d'avoir une mission d'intérêt général, elle a un régime à part dans la distribution de ses bénéfices. Pour faire simple, c'est l'Etat belge qui perçoit la toute grande partie de ses gains (le cas le plus emblematische fut la vente d'une partie du stock d'or qui a servi

**50%**

### Participation de l'Etat belge

La Banque nationale a la particularité d'être une société cotée contrôlée par l'Etat belge.

## Pourquoi avoir communiqué la semaine dernière?

La BNB dit avoir pris connaissance de la lettre envoyée par la Banque nationale des Pays-Bas (DNB) à la ministre des Finances néerlandaise. Elle s'est dite "consciente" que cette publication pouvait entraîner des interrogations sur la répercussion de la hausse des taux sur ses résultats. On peut imaginer que l'action qui permet d'obtenir 100 euros le jour où la DNB communiquait a incité le gendarme belge des marchés, la FSMA, à exiger que la BNB en fasse de même. Mais contrairement à la DNB qui quantifie les per-

lidités dans le marché et de maintenir les taux bas au moment de la crise sanitaire. Des le moment où les taux ont commencé à remonter, cela a pesé sur la valorisation des portefeuilles d'investissement de la BNB. D'où d'importantes moins-values latentes. La BNB pourrait donc se trouver dans une situation où son "matelas financier total" (7,1 milliards) serait insuffisant. Ce qui pourrait poser la question de la nécessité d'une augmentation de capital. Question à laquelle le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem (CD&V), n'a pas toutefois voulu répondre ce mercredi.

**3 Les actionnaires minoritaires sont-ils lésés?**

Au cours de ces dernières années, les actionnaires ont été perdants avec un cours qui a chuté de 74% depuis 2016. De plus, ils n'ont pas été gâtés en matière de dividende, contrairement aux promesses de stabilité de la BNB. D'un sommet de 124,59 euros en 2011, il est tombé à 96,63 euros en 2022. Et comme l'a reconnu la secrétaire d'Etat au Budget, Eva De Bleeker (Open VLD), en commission des Finances de la Chambre, sans donner de montant précis (lire aussi ci-contre).

Dans son contrôle budgétaire 2022, le gouvernement fédéral avait prévu un montant de 328 millions d'euros. Le comité de monitoring s'attendait encore, il y a peu, à un dividende de 161 millions d'euros cette année et de 268,4 millions d'euros dans les prochaines années, mais ce montant devra être revu à la baisse.

### Premier objectif

Selon le ministre des Finances, Vincent Van Peteghem, la perte de la BNB n'est pas totalement surprenante. "Ce n'est pas un problème spécifiquement belge ou européen, a-t-il expliqué. C'est une difficulté que rencontrent toutes les banques centrales qui, les années passées, ont mené des programmes d'achat d'obligations."

Il a rappelé que le "premier objectif" des banques centrales dans la zone euro est de maintenir la stabilité des prix. Il a également défendu la discrétion de la BNB, au contraire de la Banque centrale néerlandaise, en raison de la présence d'actionnaires privés. "La Banque nationale ne publie

pas de prévisions de bénéfices. Elle est tributaire des politiques monétaires, ce qui la dispense de cette obligation", a-t-il poursuivi.

### Scénario de recapitalisation

Et que se passe-t-il si, à cause des pertes, la BNB affiche un capital négatif? Elle peut poursuivre ses activités durant un certain temps, selon le ministre. Et elle ne peut en principe pas faire faillite.

M. Van Peteghem n'a en revanche pas voulu s'avancer sur un scénario hypothétique de recapitalisation. "Ce n'est pas souhaitable de l'évoquer vu la cotation en Bourse." Il a aussi expliqué qu'en tant que société cotée, la BNB était contrôlée par la FSMA, "même si elle n'est pas tenue aux mêmes règles" que les autres sociétés.

Plusieurs députés, dont Sander Loones (N-VA) et Marco Van Hees (PTB), ont regretté que la BNB ne soit pas présente pour répondre à leurs questions. Ils ont posé la question de l'opportunité de maintenir la cotation en Bourse de la BNB. Sur ce point également, le ministre des Finances a refusé de se prononcer. A l'entendre, le régime particulier pour la distribution des bénéfices ne pose pas problème. Et de rappeler que la Cour constitutionnelle a confirmé que l'article 32 de la loi organique était conforme aux règles constitutionnelles.

AvC



ANNE ARTHUR/GUERRE/BELGA

## "Le dividende sera revu à la baisse de manière substantielle"

# Belfius va aider les sociétés à mieux gérer leur trésorerie

■ La banque va proposer le logiciel financier de la scale-up EMAsphere.

collecte et la transformation des données comptables et opérationnelles en tableaux de bord, graphiques et analyses compréhensibles et accessibles à tout moment (via ordinateurs, tablettes, smartphones...). Et ce, en temps réel. La solution intègre aussi des outils prévisionnels.

La plateforme EMAsphere vient se connecter au logiciel comptable de l'entreprise. Entre flambées des coûts de l'énergie, indexations salariales à répétition et menace de tomber en récession, les directions financières évoluent dans un contexte rempli d'incertitudes. "Plus que jamais, elles doivent pouvoir maîtriser leurs besoins de trésorerie présent et futur de financement", explique François Franssen, responsable marketing du département Entreprises & Public chez Belfius.

De nombreuses entreprises belges recourent toujours au programme Excel pour établir le reporting financier de leurs activités.

Ce qui est à la fois très chronophage et source d'erreurs.

Or, il existe des solutions logicielles qui automatisent la collecte et le traitement des données financières. "Nous avons examiné le marché, EMAsphere est apparu comme le partenaire idéal."

**François Franssen**  
Responsable marketing du département Entreprises & Public chez Belfius.

Et nous avons pu voir pour la première fois que l'outil était adapté à notre situation. Nous allons pouvoir mettre à disposition notre plateforme de reporting auprès de nombreuses entreprises en Belgique et les accompagner dans leur pilotage financier."

Pour Belfius, l'objectif est non seulement d'améliorer les performances de leurs clients grâce à des données fiables et à jour, mais aussi de consolider les relations sur le long terme. "Notre bête prioritaire est celle des scale-up, PME et entreprises de taille intermédiaire, où nous sommes en forte croissance. Ça représente plusieurs milliers de clients", indique, de façon évasive, François Franssen.

Un dernier, EMAsphere avait conclu un partenariat du même type avec BNP Paribas Fortis. "Il s'agit de deux partenariats distincts, avec des spécificités différentes. Nous nous limitons à ces deux banques sur le marché belge", précise Réginald Nobels. La solution d'EMAsphere sera proposée, dès la fin de ce mois, à un prix avantageux aux entreprises clientes de Belfius.

Pierre-François Loven